



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, le 13 septembre 2023

Séance ordinaire du Conseil de la MRC de l'Île-d'Orléans, tenue le mercredi 13 septembre 2023, à 20h00, à la salle municipale de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, endroit où siège le Conseil de la MRC, sous la présidence de Mme Lina Labbé, préfète, à laquelle les maires suivants sont présents et forment quorum : MM. Jean-Pierre Turcotte, Jean Lapointe, Yves Coulombe, Sylvain Bergeron et Jean Côté.

Mme Chantale Cormier, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à la séance.

Mme Lina Labbé, préfète, souhaite la bienvenue à tous, constate le quorum, déclare la séance ouverte à 20 heures et procède ensuite à la lecture de l'ordre du jour, lequel comprend :

1. Mot de bienvenue de Mme la préfète
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 9 août 2023
4. Entente de développement culturel – Prolongation et renouvellement
5. Accès Entreprise Québec – Addenda 2 – Signature
6. Fonds local d'investissement (FLI) – Fonds local de solidarité (FLS) - Politique d'investissement commune révisée au 13 septembre 2023
7. Adjointe administrative - Embauche
8. Adoption des dépenses du mois d'août 2023
9. Correspondance
10. Varia
11. Période de questions
12. Levée de la réunion

2• Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2023-09-121

Sur proposition de M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Le point 10. Varia demeure ouvert par ailleurs.

3• Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 9 août 2023

Résolution 2023-09-122

Sur proposition de M. Jean Lapointe, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 9 août 2023.

Il n'y a pas de suivi au procès-verbal de la séance tenue le 9 août 2023.

4• Entente de développement culturel – Prolongation et renouvellement

Résolution 2023-09-123



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Attendu que l'entente triennale convenue et établie avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC) prend fin le 31 décembre 2023 ;

Attendu que la MRC de L'Île-d'Orléans souhaite renouveler cette entente triennale, alors que le MCC a annoncé qu'il propose de signer de nouvelles ententes pour une année transitoire (2024), précédant la proposition de nouvelles ententes triennales qui seront en vigueur à partir de 2025 ;

Attendu que la MRC de L'Île-d'Orléans préconise de prolonger l'entente actuelle afin d'assurer la terminaison des projets prévus au plan d'action de la présente entente (2021-2023) et également de renouveler l'entente afin de bénéficier d'une contribution du MCC pour la mise en œuvre d'un plan d'action annuel (2024), et ce, en attendant la nouvelle proposition d'entente triennale qui sera en vigueur en 2025 ;

En conséquence, il est proposé par M. Jean Côté, et **résolu à l'unanimité** que la MRC confirme au MCC son intérêt à prolonger l'entente actuelle (2021-2023) afin de compléter la mise en œuvre du plan d'action et également, de renouveler l'entente pour une période d'une année (2024) en attendant de conclure une nouvelle entente triennale (2025-2027).

5• Accès Entreprise Québec – Addenda 2 – Signature

Résolution 2023-09-124

Considérant la Convention d'aide financière intervenue entre le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, le ministre délégué à l'Économie et la MRC de L'Île-d'Orléans le 4 mars 2021 dans le cadre de la création du réseau Accès Entreprise Québec ;

Considérant l'avenant 1 intervenu entre ces mêmes parties le 7 octobre 2021 ;

Considérant qu'il y a lieu de modifier l'article 3.1 de l'annexe A de ladite Convention d'aide financière ;

Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, il est **résolu à l'unanimité** que la préfète de la MRC, Mme Lina Labbé soit désignée pour signer l'avenant 2 de la Convention d'aide financière intervenue entre le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, le ministre délégué à l'Économie et la MRC de L'Île-d'Orléans dans le cadre de la création du réseau Accès Entreprise Québec

6• Fonds local d'investissement (FLI) – Fonds local de solidarité (FLS) - Politique d'investissement commune révisée au 13 septembre 2023

Résolution 2023-09-125

Considérant le Contrat de Prêt consolidé signé entre le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et la MRC de L'Île-d'Orléans pour le Fonds local d'investissement (FLI) en juillet 2023 ;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Considérant l'existence de la Politique d'investissement commune du Fonds local d'investissement (FLI) et du Fonds local de solidarité (FLS), laquelle avait été révisée en juillet 2023 ;

Considérant qu'il y a lieu de réviser ladite Politique conformément aux modalités de gestion figurant à l'Annexe I dudit Contrat de Prêt consolidé ;

Sur proposition de M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** :

- D'adopter la version révisée du 13 septembre 2023 de la Politique d'investissement commune du Fonds local d'investissement (FLI) et du Fonds local de solidarité (FLS), tel que déposée ;
- De désigner la directrice générale, Mme Chantale Cormier, pour signer ladite Politique révisée le 13 septembre 2023.

7• Adjointe administrative - Embauche

Nous avons reçu cinq (5) candidatures et quatre (4) candidates ont été rencontrées. Le comité de sélection formé de Mmes Marie-Maude Chevrier et Chantale Cormier recommande la candidature de Mme Mélanie Morin au titre d'adjointe administrative. Elle entrerait en poste au début du mois d'octobre.

Résolution 2023-09-126

Sur proposition de M. Jean Côté, il est **résolu à l'unanimité** de procéder à l'embauche de Mme Mélanie Morin pour le poste d'adjointe administrative aux conditions prévues à l'intérieur de la Politique de travail des employés.

8• Adoption des dépenses du mois d'août 2023

Résolution 2023-09-127

Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter les dépenses du mois d'août 2023, lesquelles s'élèvent à 586 192,25 \$.

9• Correspondance

La ministre des Affaires municipales, Mme Andrée Laforest, annonce le début des travaux de révision de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (OVT), travaux réalisés en collaboration avec les partenaires régionaux, dont les MRC.

10• Varia

Aucun sujet n'est discuté.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

11• Période de questions

Elle débute à 20h05 et se termine à 20h26.

12• Levée de la réunion

Résolution 2023-09-128

Sur proposition de M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** de lever la réunion à 20h27.

Prochaine séance ordinaire du Conseil des maires : le mercredi 4 octobre 2023 à 20h à la salle du Conseil à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans.

Chantale Cormier

Chantale Cormier
Directrice générale-Greffière-trésorière

Lina Labbé

Lina Labbé
Préfète